

MOTION

LE DROIT INTERNATIONAL NE S'USE QUE SI L'ON S'EN SERT.

Après l'opération militaire qui a conduit à l'enlèvement du président Maduro au Vénézuéla, après le chantage sur le Groenland, et peut-être avant un nouveau coup de force contre Cuba, le président D. Trump a mis ses menaces à exécution contre le régime des mollah en Iran et déploie toute la puissance destructrice de ses armées contre le pays et sa population. Il est accompagné dans cette nouvelle escalade guerrière par son complice israélien qui en profite pour écraser à nouveau sous ses bombes le Liban et se prépare peut-être à l'occuper durablement. Personne ne peut croire que la démocratie puisse s'imposer en Iran et dans le Proche Orient à coup de bombes et sous la férule des mêmes dirigeants occidentaux qui sont responsables du génocide à Gaza. Cette nouvelle guerre risque de s'embourber et d'aboutir au maintien d'une dictature aux abois ou à une guerre civile. On serait bien en peine de dire quels sont d'ailleurs les buts de guerre exacts de l'administration américaine mais on voit bien que dans cette affaire, Trump utilise aussi le désordre dans le détroit d'Ormuz pour pousser ses pions dans les différends économiques qui l'opposent aux européens, à la Chine ou au Japon.

Le président Macron a pris ses distances par rapport à une telle aventure qu'il a dénoncée comme un nouveau coup porté contre le droit international et il promet de tenir la France à l'écart du conflit. En même temps, il a néanmoins ordonné au porte-avions Charles de Gaulle de se positionner en Méditerranée et s'est déclaré prêt à appuyer militairement la défense des pays du Golfe alliés à l'occident. Il appelle Netanyahu pour dissuader l'armée israélienne de franchir la frontière terrestre libanaise mais il faut comprendre par-là aussi, qu'il s'arrange des bombardements aériens sous prétexte de lutter contre le Hezbollah. Bref, pour Macron ce sera un pied dedans, un pied dehors en fonction de ce qu'il estime être l'intérêt stratégique du pays mais sûrement pas en assurant la défense réelle des principes du droit international, du respect de la souveraineté des Etats et du droit des peuples. Ce "en même temps" diplomatique démontre la capacité de notre pays à parler au nom de ces mêmes principes ; la voix de la France s'honorait plutôt à dénoncer clairement que ces entreprises militaires américaines et israéliennes sont constitutives d'un "crime d'agression" et à en tirer les conséquences devant les instances de la communauté internationale.

Sur l'autre grand front de la crise internationale, c'est finalement le même cynisme qui domine. Les européens financent une aide militaire à grand frais - principalement américaine - à l'Ukraine pour éviter l'effondrement de sa défense mais ils tergiversent à formuler un plan de paix qui les obligerait à fournir des garanties militaires et diplomatiques pour le mettre en œuvre. Ils laissent ainsi l'initiative au même Trump pour souffler le chaud et le froid face à Poutine. Et tous de compter dans ce jeu de dupes la part qu'ils pourront prendre aux futurs contrats de reconstruction de l'Ukraine ou à l'exploitation des ressources russes. Nous ne sommes pas entrés dans une nouvelle ère jurassique, les grandes puissances ont toujours défendu les intérêts de leur classe dirigeante capitaliste par tous les moyens et elles ne savent se conduire que de cette manière. Seuls les peuples, car ils ont fondamentalement les mêmes intérêts à la paix, à la démocratie, au développement, ont le pouvoir de s'opposer aux manœuvres des impérialistes. En Espagne, c'est en prenant en compte les mobilisations populaires que le gouvernement de Pedro Sanchez a su dire non aux exigences de Trump et de l'OTAN en matière de hausse des commandes militaires et interdire aux avions de guerre américains le survol de son espace aérien.

Encore faut-il pour cela que les peuples s'expriment et qu'ils trouvent un chemin pour défendre leurs intérêts matériels et moraux. Et c'est bien le rôle de la démocratie syndicale que d'ouvrir cette voie. Pour la première fois depuis longtemps, les dépenses militaires passent devant celles dédiées à l'Education (hors pensions).

Quel renoncement ! Nous devons le dénoncer haut et fort, et pas seulement au détour de grande pétition de principes mais aussi dans toutes nos analyses sans craindre de prendre à rebours une partie de l'opinion qui préfère se croire à l'abri des désordres du monde sous un parapluie atomique renforcé. Nous devons le dénoncer non pas par corporatisme mais bien car nous sommes dépositaires d'autres choix que ceux auxquels voudrait nous enchaîner Macron et son gouvernement en multipliant les commandes militaires et livrant la jeunesse à l'armée sous prétexte de « l'acculturer la jeunesse à l'esprit de défense ». Qui peut croire qu'un nouveau porte-avions ou que le retour d'un service militaire pour quelques milliers d'appelés suffira à dissuader la Russie ou les Etats-Unis de nous mettre sous la pression d'armements sans commune mesure ? Nous avons une arme bien plus efficace à opposer à toutes les tyrannies, celle d'un droit international qui protège la liberté des peuples et répond à leur volonté de justice. Personne ne le fera à notre place. Il faut s'en convaincre, éclairer la profession et l'opinion aussi sur ces enjeux, c'est notre tâche.

Texte motion adopté à l'unanimité: 0 contre, 25 pour, 0 NPPV, 0 ABS